

de lire les Auteurs avec utilité, où l'on développe par des réflexions & des exemples de toute sorte, les quatre opérations qu'il faut faire en lisant, concevoir, réduire, développer & juger. L'autre aura pour titre : L'Art de former un Avocat, où l'on entre dans tout le détail nécessaire pour guider l'Avocat dans ses travaux, lecture, plaidoyers, répliques, écritures, mémoires & consultations. Je sai, Monsieur, que quelque chose qu'on fasse, on ne peut plaire aux esprits gauches & mal tournés, qui étouffent le travail des autres, précisément parce que c'est le travail d'autrui : Mais si j'ai vôtre approbation, & si j'ai l'approbation de mes Confreres, gens de mérite & d'honneur, & celle des personnes d'un sens droit, que m'importe du reste ? j'aurai la raison pour moi. J'ai l'honneur d'être &c.

---

II.  
Remarque  
sur les Panaris.  
Paris.

Le Sieur Juvet, fils, Médecin à Chaumont en Bassigni, nous donne une Remarque sur les Panaris, qui paroît mériter d'être présentée à ceux de l'Art. « Rien, dit-il, n'afflige plus  
 » l'homme que la douleur. Y a-t-il quelque  
 » circonstance où elle se fasse plus vivement  
 » ressentir que dans les opérations que l'on est  
 » obligé de pratiquer, pour donner issue au  
 » pus qui se forme & s'amasse dans les parties  
 » qui sont le siège des Panaris ? Y en a-t-il  
 » de plus sensibles, & par conséquent de plus  
 » susceptibles de trémoulement, d'agacement,  
 » d'irritation, & de douleur ? Quel appareil  
 » en effet de douleurs & de tourmens ne pré-  
 » sentent pas les doigts ! la peau qui les revêt  
 » n'est que sillons, remplis de mammelons ner-  
 » veux ; aussi sont-ils les organes du toucher  
 » le